

COIGNIÈRES MAG

#108 NOVEMBRE 2020

L'ESSENTIEL DE L'INFO

L'actualité des générations

Dossier conseils de quartiers 2020

Marché de Noël - Téléthon 2020 - Portail famille

Réouverture du gymnase - Politique de lecture publique

Portrait : Zahra Benzerga

Infos pratiques : permanence CCAS, port du masque...



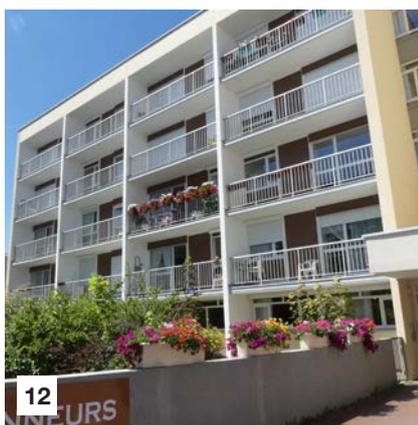
Coignières, éco solidaire par nature

Conseils de quartiers 2020



Sommaire

Coignières MAG vous a interpellé,
dites-le-nous.



4 **RETOUR EN IMAGES**

8 **DOSSIER**
Conseils de quartiers

12 **ACTUS DES GÉNÉRATIONS**
Enfance - Jeunesse - Seniors

15 **TEMPS FORTS EN VILLE**
Téléthon 2020
Budget participatif écologique
Marché de Noël
Agenda

17 **ZOOM SUR...**
Portail famille - Saison culturelle
Réouverture du Gymnase du Moulin à Vent
Politique de lecture publique

19 **PORTRAIT**
Zahra Benzerga

20 **DÉCISIONS MUNICIPALES MAJEURES**

21 **INFOS PRATIQUES**

22 **CARNET DES COIGNIÉRIENS**
Bonheur - Félicitations - Regrets

23 **TRIBUNES LIBRES**



Ensemble à Coignières



L'aggravation du contexte sanitaire et l'augmentation marquée du nombre de personnes atteintes de la Covid-19 ont amené l'exécutif national à instaurer, à compter du 17 octobre dernier, un couvre-feu de 21h à 6h applicable dans toute l'Île-de-France. Une décision qui nous renvoie, il est vrai, aux heures les plus sombres de notre histoire. J'ai conscience que cette mesure bouleverse une nouvelle fois nos habitudes et peut apparaître difficile à respecter. Pourtant, chacun doit faire l'effort de s'y tenir au nom du plus élémentaire civisme.

Vous pouvez compter sur la mobilisation de vos élus, des services municipaux et du CCAS pour vous accompagner dans cette nouvelle phase épidémique.

Si la France doit une nouvelle fois faire face à la Covid-19, elle doit aussi s'armer et lutter contre l'obscurantisme qui, à l'instar de l'épidémie, reste bien présent tapi dans l'ombre de notre République. L'assassinat sauvage d'un professeur de 47 ans, Samuel Paty, dont le « crime » aura été de vouloir apprendre à ses élèves le sens critique et la liberté de penser par soi-même, en fut la sombre illustration.

Ce n'est pas seulement la communauté éducative qui est endeuillée mais toute la France et notre République. Car au-delà de cet acte odieux, une nouvelle fois, ce sont la liberté d'expression et le principe de laïcité, tels que nos lois, notre volonté commune et notre histoire les conçoivent, qui sont violemment remis en cause.

Nous ne pouvons accepter ces situations dont la finalité est de vider de tout son sens les fondamentaux même de notre belle nation : la liberté, l'égalité et la fraternité.

Je vous invite maintenant à découvrir ce nouveau numéro du Coignières Mag dont le dossier est consacré aux conseils de quartiers (attention en raison du couvre-feu, les conseils de quartiers débiteront à 18h30 en salle des mariages). À l'heure où notre République est mise à mal, les instances citoyennes sont plus que jamais nécessaires.

Didier FISCHER

Votre Maire

Vice-président de SQY

ATTENTION

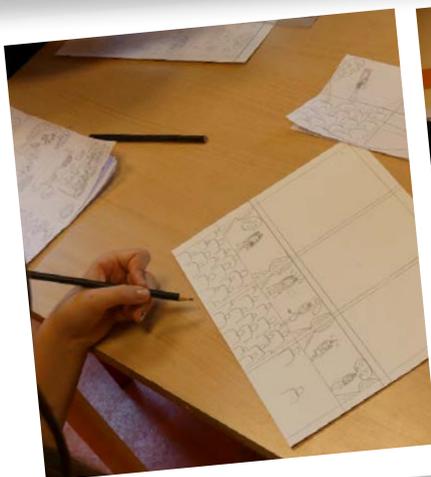


En raison du contexte sanitaire, certaines manifestations pourront être reportées, voire annulées.



**ATELIER BANDE-DESSINÉE / DU 17 AU 21 AOÛT**

Du 17 au 21 août, un atelier axé sur la bande dessinée a passionné plusieurs jeunes fréquentant le Centre de loisirs « La Farandole ». Conseillés par Tomatias, auteur de BD et intervenant de l'association pour la création et l'innovation artistique et culturelle (ACIAC), les dessinateurs en herbe ont appréhendé les différentes étapes jalonnant la conception d'une BD : création d'un personnage, développement d'un scénario, découpage en storyboard, crayonné, encre et mise en couleur.

**RENTRÉE SCOLAIRE / 1^{ER} SEPTEMBRE**

Le mardi 1^{er} septembre, l'enthousiasme était de mise pour les petits Coigniériens, à l'occasion de la rentrée scolaire. Les écoliers et les parents ont été reçus par le Maire Didier Fischer, l'adjointe chargée des écoles Yasemin Donmez et les élus des conseils d'école, devant les groupes scolaires de la Ville.





FORUM DES ASSOCIATIONS / 5 SEPTEMBRE

Rendez-vous inévitable, le forum des associations a enchanté pléthore d'administrés, le samedi 5 septembre. Au total, 610 Coigniériens se sont renseignés sur les diverses activités sportives, culturelles, caritatives et ludiques proposées par le tissu associatif de la Ville. 36 associations étaient présentes à la Halle multisports.



JOURNÉES DU PATRIMOINE / 19 ET 20 SEPTEMBRE

Les Journées du Patrimoine ont mis en valeur la richesse du patrimoine communal, les samedi 19 et dimanche 20 septembre. Un événement résolument fédérateur : 250 visiteurs aux expositions de photos et d'anciennes cartes postales, 80 mélomanes au concert organisé par l'association « Les Amis de l'Orgue de Coignières », 25 participants à la visite guidée des points historiques de la Ville, 25 personnes intéressées par la conférence de l'architecte du patrimoine Claire Guiorgadzé. Une grande réussite !



CROSS ROAD / 20 SEPTEMBRE

Quelque 300 sportifs amateurs et aguerris ont participé à la seconde édition du Cross road, initiative de l'association CAP Coignières, le dimanche 20 septembre. Quatre déclinaisons étaient proposées aux participants : course sur route de 10 km, trail de 10 km, course de 20 km (route + trail) et marche nordique de 10 km.

**VIDE-GRENIER / 4 OCTOBRE**

Malgré les mauvaises conditions météorologiques, le traditionnel vide-grenier a connu un franc succès, dimanche 4 octobre. Avec près de 70 exposants présents sur le parking de la Gare, les chineurs ont eu l'embarras du choix ! À noter, la présence du Maire Didier Fischer et de la députée des Yvelines Aurore Bergé.





INSTALLATION DU CME / 17 OCTOBRE

La cérémonie d'investiture du Conseil Municipal des Enfants (CME) s'est déroulée le samedi 17 octobre, dans les Salons Antoine de Saint-Exupéry. En présence du Maire Didier Fischer, accompagné de nombreux élus dont Yasemin Donmez, adjointe chargée des politiques éducatives et des écoles, et Nicolas Robbe, conseiller délégué à la participation citoyenne, les 27 nouveaux conseillers ont reçu leur écharpe tricolore. Choisi parmi les membres du Conseil municipal, un parrain a été attribué à chaque jeune élu.

HOMMAGE À SAMUEL PATY / 21 OCTOBRE

Le mercredi 21 octobre, la Ville de Coignières s'est associée à l'hommage national rendu à Samuel Paty, enseignant assassiné à Conflans-Sainte-Honorine le vendredi 16 octobre. Après un discours fédérateur du Maire Didier Fischer, élus, agents municipaux et Coigniériens ont observé une minute de silence à la mémoire du professeur d'histoire-géographie, avant d'entonner à l'unisson la Marseillaise sur le parvis de l'Hôtel de Ville.



Reprise des conseils de quartiers

Lancés en avril 2019, les conseils de quartiers favorisent la libre expression des habitants sur tous les sujets en lien avec leur quartier et/ou la Ville.

Forts de leur réussite depuis 2019, les conseils de quartiers ont été reconduits pour la deuxième année consécutive ! Déclinée en quatre secteurs afin d'instaurer des échanges qualitatifs et de proximité, cette initiative permet le dialogue, l'expression d'opinions et la formulation de propositions. Chaque administré est invité à prendre la parole, sur toutes les thématiques concernant le quotidien de Coignières.

Concertation

L'année dernière, les quatre conseils de quartiers furent le théâtre de discussions constructives. En moyenne, près de 30 Coigniériens avaient pris part à chacune de ces rencontres. Une illustration de la ferme volonté des habitants de réfléchir et d'agir dans l'intérêt collectif. « Construire ensemble le Coignières de demain », c'est tout le sens de l'engagement de l'exécutif municipal.

À Coignières, la concertation est bien le leitmotiv des élus. Preuve en est, le Maire Didier Fischer, Cyril Longuépée, alors adjoint en charge de la participation citoyenne et deux



conseillers municipaux (un élu de la majorité et un élu de l'opposition) étaient présents à chaque conseil l'année dernière, afin de recueillir les demandes des habitants et fournir les éléments informatifs aux citoyens.

Promesses tenues

Les propositions des Coigniériens ont été entendues. Ainsi, plusieurs projets émanant des précédents conseils de quartiers ont abouti : en janvier dernier, des personnages géants (nommés Arthur et Zoé) ont été installés à proximité des groupes scolaires Gabriel Bouvet et Marcel Pagnol. Cette signalisation

dynamique participe activement à la sécurité des enfants, en incitant les usagers de la route à ralentir aux abords des écoles.

Quelques semaines plus tard, la sécurisation de la rue du Mesnil-Saint-Denis est devenue effective : la ligne blanche a été tracée et le panneau « Cédez le passage » depuis le Mesnil-Saint-Denis a été remplacé par un panneau « STOP ». Autres projets plébiscités par les administrés durant les conseils, trois boîtes à livres ont été disséminées sur le territoire communal ce mois-ci. Enfin, la sente pour piétons qui mène au Magasin Auchan de Maurepas a été reprise.



Nouveau « STOP » rue du Mesnil-St-Denis



Arthur



Zoé

Une implication toujours d'actualité

La ferveur autour des réunions de quartiers reste inchangée. Le mercredi 7 octobre, cet espace d'expression était de retour en Mairie. En présence du Maire Didier Fischer, du conseiller délégué à la participation citoyenne Nicolas Robbe et de deux représentantes du Conseil municipal, Nathalie Gervais et Sandrine Mutrelle, 27 habitants du secteur 2 ont fait part de leurs observations concernant leur quartier.

Parmi les sujets évoqués :

- *Le parking silo et les aménagements à venir :*

Monsieur le Maire a rappelé qu'un parking provisoire sera installé d'ici le 30 novembre. Une réunion de concertation avec les locataires sera organisée par Seqens mi-novembre. L'occasion pour le bailleur d'échanger avec les locataires sur les aménagements de la Résidence des Acacias et sur l'émergence, à terme, de plus de 300 places de stationnement. À noter que la totalité de l'opération est portée financièrement par Seqens ;

- *Les divers aménagements rue de l'Attelage :*

Monsieur le Maire a précisé qu'il s'agissait d'une expérimentation et que le stationnement proposé pouvait évoluer. D'ailleurs les aménagements ont déjà évolué : retrait d'un passage

piéton possiblement dangereux, aménagement de places de stationnement supplémentaires... ;

- *Le problème de stationnement allée du Moissonneur :*

il a été rappelé que l'émergence de nouvelles places au sein de la Résidence des Acacias permettra de résoudre cette problématique ;

- *La propreté en Ville :*

il a été rappelé la présence de poubelles tous les 150 mètres environ. Cependant, le manque de civisme impacte le quotidien des Coigniériens. Enfin, il a été rappelé que le service propreté de la Ville assure a minima deux passages par semaine.



Nouvelle boîte à livres de la Résidence-autonomie « Les Moissonneurs »

2 QUESTIONS À

Nicolas ROBBE,
Conseiller délégué à la participation citoyenne et aux jardins partagés



La rédaction : Quel est le but recherché à travers la reconduction des conseils de quartiers ?

Nicolas Robbe : L'objectif principal est d'impliquer tous les Coigniériens dans la vie politique de la Ville. Chaque administré doit bien comprendre qu'il a son mot à dire, qu'il a l'occasion de s'exprimer. Le conseil de quartier, c'est une manière d'imaginer la démocratie autrement.

LR : Le mode de fonctionnement de ces conseils restera-t-il le même ?

Nicolas Robbe : Cela s'est très bien passé l'année dernière. Plusieurs idées ont été formulées. Je souhaiterais simplement cadrer davantage les échanges, afin que tout le monde ait la parole. Le but de la réunion de quartier est d'exprimer ses idées, de voir si elles sont partagées. Elles peuvent ensuite soit faire l'objet d'un projet ou d'un débat, soit être directement intégrées dans un projet de la Mairie.

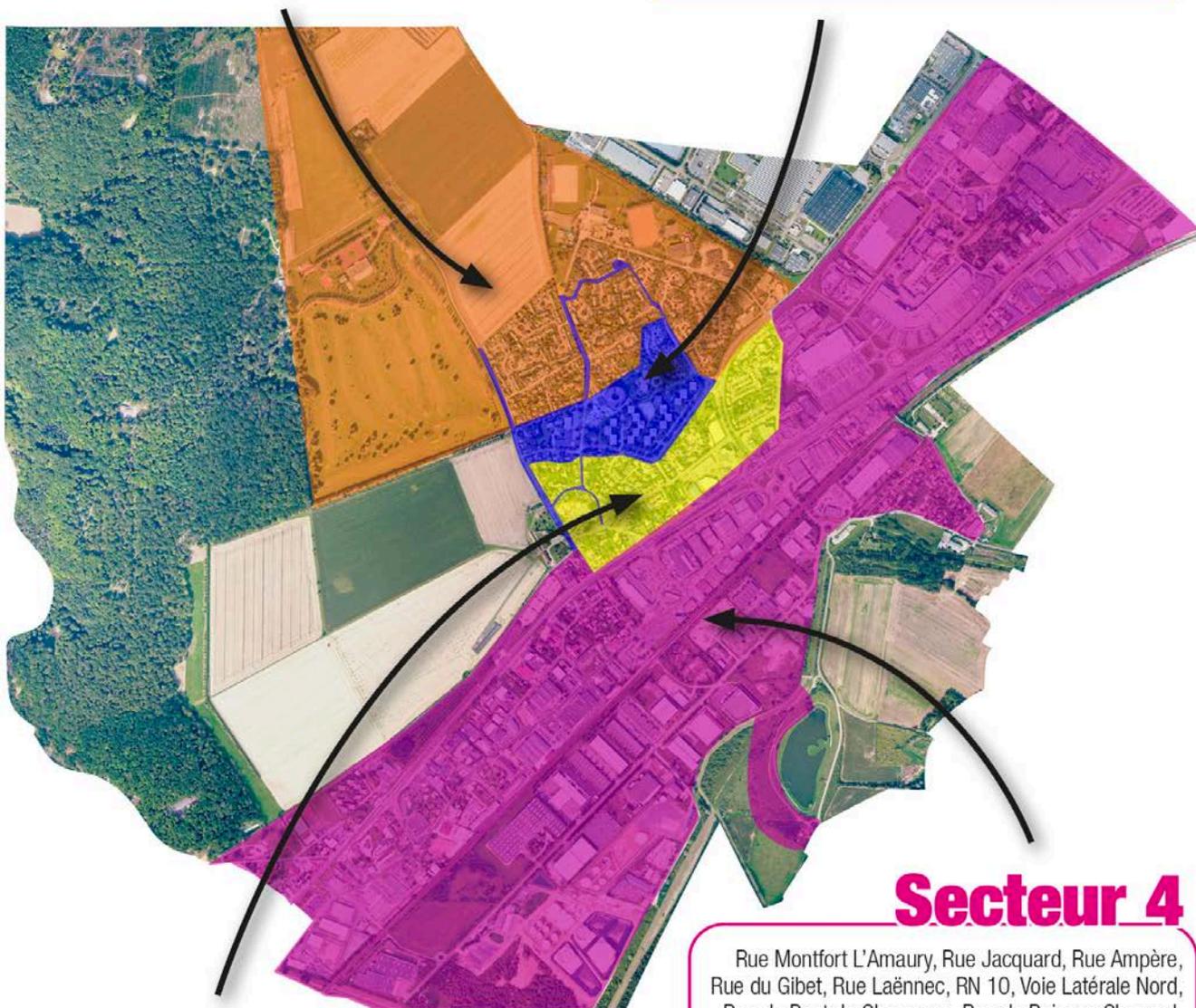


Secteur 1

Chemin de la Butte aux Chiens, Rue de la Maison Rouge, Allée de la Harde, Rue de la Grosse Haie, Allée de la Serfouette, Allée de la Vénerie, Rue du Moulin à Vent, Allée du Faneur, Allée du Bouvier, Allée du Berger, Allée du Laboureur, Rue du Sillon, Allée du Cocher, Allée de la Meulière, Allée du Forgeron.

Secteur 2

Allée des Moissonneurs, Rue de l'Attelage, Avenue de Maurepas, Allée des Essaims, Rue des Marchands, Rue de Neauphle-le-Château, Rue de la Boissière, Avenue du Bois, Rue des Étangs.



Secteur 3

Allée des Érables, rue des Bosquets, Clos des Louveries, Résidence des Deux Fontaines, Rue de L'Herminette, Allée des Bourreliers, Rue de la Prévenderie, Allée des Vignerons, Rue des Merciers, Rue de la Mairie.

Secteur 4

Rue Montfort L'Amaury, Rue Jacquard, Rue Ampère, Rue du Gibet, Rue Laënnec, RN 10, Voie Latérale Nord, Rue du Pont de Chevreuse, Rue de Buisson Chevreul, Rue du Mesnil-Saint-Denis, Route de Lévis-Saint-Nom, Rue des Osiers, Rue du Pont d'Aulneau, Avenue de la Gare, Rue du Four à Chaux, Rue de la Pommeraie, Rue des Broderies, Impasse des Broderies, Impasse des Marais, Rue des Marais, Impasse de la Mare, Rue du Pont des Landes, Rue des Hautes Bruyères, Impasse de la Faisanderie, Avenue Marcel Dassault, Clos de Maison Blanche, Rue des Commères, Rue Maison Blanche.



Cette réflexion collective s'est poursuivie le mercredi 14 octobre, lors du conseil de quartier du secteur 1 ayant fédéré une vingtaine d'administrés. Présidée par le Maire Didier Fischer et le conseiller délégué à la participation citoyenne Nicolas Robbe, en présence des membres désignés par le Conseil municipal Xavier Girard et Rahma M'Tir, l'instance citoyenne a longuement disserté sur plusieurs thématiques, notamment :

- L'éclairage public :

la diminution de l'intensité de l'éclairage public a été proposée, ce qui engendrerait des économies. Un sujet qui relève de la compétence de Saint-Quentin-en-Yvelines ;

- Les commissions extra-municipales :

il a été évoqué le possible classement de l'Église Saint-Germain d'Auxerre en tant que monument historique. Un sujet qui sera explicité lors de la future commission consultative en charge de la préservation du patrimoine historique. En outre, il a été rappelé par le Maire la politique de rachat des terres agricoles et de protection des sites naturels menée par la Ville : la commune a récemment acheté deux parcelles en vue de projets agricoles (un terrain de 7 000 m² situé le long de la rue du Mesnil-Saint-Denis et un second à proximité de l'étang du Val-Favry

d'une surface d'1,7 hectare). Une politique symbolisée par la création d'une commission consultative chargée du patrimoine naturel ;



- Vidéo-surveillance :

19 caméras sont actuellement installées à Coignières. Un plan visant à renforcer la vidéo protection est en cours.

Comme à l'accoutumée, des échanges nourris ont été tenus avec un seul objectif : bien vivre à Coignières. Pour information, un budget participatif est alloué dans le cadre des conseils de quartiers.

PROCHAINS CONSEILS DE QUARTIERS

Secteur 3

**3
NOV.**

Mardi 3 novembre à 18h30
en Mairie (Salle des Mariages)

Secteur 4

**12
NOV.**

Jeu-di 12 novembre à 18h30
en Mairie (Salle des Mariages)

SENIORS



IL Y EN A POUR TOUS LES GOÛTS !

Les dernières semaines ont été chargées pour les résidents des Moissonneurs ! Initiation au numérique, jeux d'adresse, jeux de mots, ateliers stimulant la mémoire, dispositif YES+ (Yvelines étudiants seniors) proposant les visites d'un agent de convivialité et des activités visant à rompre l'isolement : un programme aux petits oignons pour les seniors coigniériens ! Mais ce n'est pas tout ! Le 15 septembre dernier, 10 aînés se sont régalés à la crêperie Le Phare Saint Louis. Une semaine plus tard, une sortie en calèche à la Bergerie Nationale de Rambouillet a permis aux participants de s'aérer l'esprit.

Studios à louer

Des studios pour les personnes âgées sont disponibles à la Résidence-autonomie « Les Moissonneurs ». Veuillez prendre attache auprès du Centre Communal d'Action Sociale au 01 34 61 45 75.



SENIORS



UNE GYM DOUCE ADAPTÉE AUX AÎNÉS !

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) met en place des séances de « Gym douce adaptée », en direction des retraités de la Ville.

Ça bouge au Gymnase du Moulin à Vent ! Dispensés par un éducateur sportif de la Fédération Française « Sports pour tous », des cours de gymnastique désankyloset les articulations des seniors. Ces instants sportifs, idéaux pour tonifier les muscles, satisfont pleinement des aînés emballés : « *Je me sens beaucoup mieux. La première séance est un peu dure mais de semaine en semaine, ça ira tout seul. Pour les articulations, à notre âge, c'est nécessaire* », explique Alain, l'un des dix participants de la séance organisée le vendredi 2 octobre. Les exercices proposés s'accommodent aux aptitudes physiques des volontaires : étirement du bras, mouvement circulaire du bassin, montée d'un genou, puis de l'autre... Chacun évolue à son rythme et à sa convenance ! La pédagogie est le maître-mot de l'encadrant Jérôme Gamache, qui évoque une « *reprise tranquille et sérieuse* » durant laquelle « *toutes les parties du corps ont été sollicitées* ».

Calendrier de l'atelier « Gym douce adaptée » organisé de 13h30 à 14h30

6 novembre, 13 novembre,
20 novembre, 27 novembre,
4 décembre, 11 décembre,
18 décembre (à confirmer)

Renseignements :

CCAS
13 allée du Moissonneur
01 34 61 45 75
ccasrpa@coignieres.fr





ENFANCE



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS : LES PETITS COIGNIÉRIENS RESPONSABILISÉS

Élus par leurs camarades de classe au début du mois d'octobre, les 27 nouveaux membres du Conseil Municipal des Enfants (CME) seront acteurs de la Ville de Coignières durant leur mandat qui durera un an.

Instance responsabilisant les jeunes citoyens, le Conseil Municipal des Enfants favorise l'apprentissage actif de la citoyenneté. Par le biais de cet organe, les jeunes membres se familiarisent avec le fonctionnement des institutions, élaborent des actions concrètes, se muent en porte-paroles de leur génération et participent à l'ensemble des cérémonies commémoratives. Répartis en trois groupes, les conseillers seront chargés de mener à bien divers projets d'intérêt général. Chaque groupe se réunira une fois toutes les trois semaines, durant deux heures.

Les élus du CME : École Gabriel Bouvet

Bérénice Armangaud, Cécile Cormier, Emma Dubois, Lisa Dubois, Loïck Dubois, Hayam Fraoussy, Rihem-Aya Kaddour, Bilel Krimat, Firdaous-Nasrya Ktari, Imen Lajili, Soan Moyon-Leton, Zoé Penetier, Alexandre Rodrigues, Kamelia Sobi-Mamboumamba N'Gali, Amine Souldi

École Marcel Pagnol

Maram Beji, Janna Biouti, Camil Boulmedais, Lyanna Godderis Diallo, Sofyane Haddou, Sovichet Hun, Luna Laporte, Iman Louis-Ernest, Florian Malnou, Cara Priem, Nahil Tamoum, Rania Zaïdi

2 QUESTIONS À

Yasemin Donmez,
Adjointe en charge des politiques éducatives et des écoles



La rédaction : Quel est votre constat concernant le Conseil Municipal des Enfants ?

Yasemin Donmez : Nous avons noté une bonne participation des enfants au cours du dernier mandat. Il y avait un réel échange et des débats entre les jeunes conseillers. Pour ce nouveau mandat, nous avons souhaité mener une campagne encore plus dynamique. Cette année, Driss Ferrat, un animateur du centre de loisirs, maintiendra ce dynamisme à chaque séance, puisqu'il a déjà encadré des conseils municipaux des enfants et a lui-même participé à ces conseils en tant qu'enfant. Nos jeunes seront bien accompagnés pour mener leurs projets.

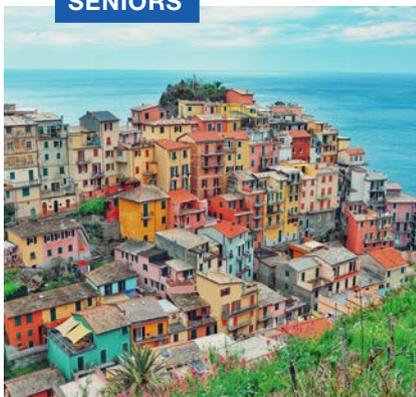
LR : En quoi consiste le Café des parents ?

Yasemin Donmez : C'est un moment de détente et de partage entre les parents et un professionnel, autour d'une thématique familiale. Les personnes qui viennent ont besoin d'échanger sur leurs expériences, leurs questionnements et leurs difficultés. L'objectif est de trouver des solutions concrètes et d'apporter des pistes de réflexion. C'est un comité restreint animé par Estelle Janssens, responsable adjointe du service enfance. Les confessions restent entre nous. Les participants se sentent en confiance et sont ravis. C'est un échange, un travail collégial. Nous leur demandons les thèmes qu'ils souhaitent aborder lors de la prochaine séance et nous mettons cela en place.

Café des parents : un espace d'écoute et d'échange

Lancé en juin 2018, le Café des parents est devenu un rendez-vous incontournable à Coignières. Organisé au Centre de loisirs « La Farandole », ce temps d'échange encadré par une psychologue est propice à la confession entre parents, sur des thématiques liées à l'enfance et à l'adolescence. Subventionnée par la Caisse d'allocations familiales et par le département des Yvelines, cette initiative sera reconduite le samedi 7 novembre, de 9h à 12h, et portera sur « Les problèmes liés au sommeil ». Inscription auprès du service Enfance : 01 30 13 15 56 - enfance.gu@coignieres.fr

SENIORS

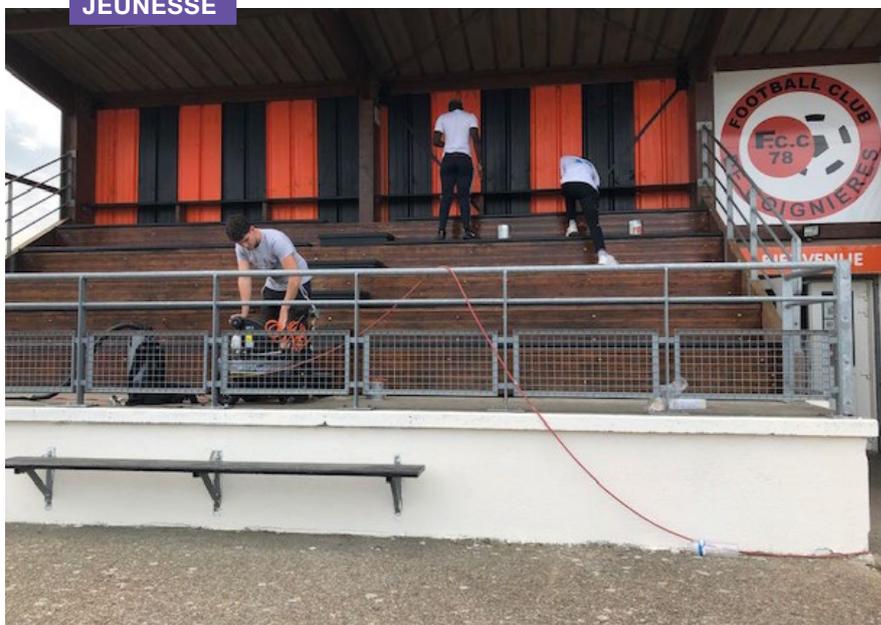


REPORT DU VOYAGE EN ITALIE

Initialement prévu du 12 au 19 octobre 2020, le voyage en Italie aura finalement lieu du 11 au 18 mai 2021.

Sri Lanka, Laponie, États-Unis, Russie, Irlande, Canada : les destinations différent mais le plaisir de voyager reste inchangé pour les seniors de Coignières ! Un programme original leur est proposé une nouvelle fois par la Ville, à un tarif préférentiel : la découverte de la Toscane et une excursion à Rome. Les 46 globe-trotters sillonneront d'abord la région italienne (visites guidées de Florence, de Pise, de Lucques et de Sienne), avant de consacrer leurs trois derniers jours à la ville éternelle, Rome. Cette ultime partie se déclinera en deux temps forts : familiarisation avec la Rome Antique et la Rome Baroque (visite guidée du Colisée, passage par la Fontaine de Trevi, entre autres), puis découverte de la Rome Chrétienne (Musées du Vatican, la Basilique Saint-Pierre, notamment). Cette virée en Italie sera enrichissante à bien des égards !

JEUNESSE



CHANTIER ÉDUCATIF : LES JEUNES COIGNIÉRIENS IMPLIQUÉS

Dans le cadre du chantier éducatif mis en place par la Maison des Jeunes, en partenariat avec le Football Club de Coignières, cinq jeunes Coigniériens ont poncé puis lasuré le bois composant la tribune du stade de l'Espace Alphonse Daudet, courant août. Motivés, les volontaires ont également repeint ladite tribune, le mur entourant la buvette et les bancs de touche.

Renseignements :
Maison des jeunes
07 53 86 83 69
action.prevention@coignieres.fr



ACCUEIL JEUNES : INITIATION AU GRAFF/STREET ART



Cinéma, Laser-quest, bowling, patinoire de l'Odyssée à Chartres, accrobranche, visite du Manoir de Paris, tournoi de futsal ou encore sortie Koezio, les vacances des 11-17 ans ont été particulièrement actives, grâce au programme concocté par l'Accueil jeunes à leur attention. L'animation phare de ces congés ? Incontestablement l'atelier graff,

animé par le graffeur Parse, qui a favorisé la réalisation par les jeunes d'une fresque sur le mur-buvette du Football Club de Coignières.

Renseignements :
Accueil jeunes
06 80 47 13 64
jeunesse@coignieres.fr



Coignières, ville **lauréate** au **titre du budget participatif** de la Région Île-de-France

Dans le cadre du premier budget participatif écologique et solidaire mis en place par la Région Île-de-France, deux projets à visée environnementale initiés à Coignières ont été retenus.

La première action, portée par la Municipalité, promeut la préservation et la dynamisation des espaces naturels sur le territoire communal :

- Valoriser les jardins pédagogiques en installant une vingtaine de nichoirs pouvant accueillir des mésanges, des hirondelles, etc. ;
- Faciliter l'accès aux jardins pédagogiques pour les moyens de transport propres (vélo notamment) ;
- Implanter dix nichoirs au sein du Parc de la Prévenderie et une vingtaine de nichoirs supplémentaires le long de l'allée des Pommiers ;
- Développer les refuges LPO.



La seconde initiative, menée par l'association *Les Jardins Cydonia*, vise à valoriser le patrimoine naturel de Coignières et s'articule autour de plusieurs axes :

- Développer un jardin partagé, pédagogique et culturel sur l'Espace Alphonse Daudet ;
- Mettre en place une activité jardinage renforçant le lien social et intergénérationnel ;
- Poursuivre l'aménagement d'un sentier de promenade autour du Théâtre Alphonse Daudet ;
- Installer des nichoirs et planter des végétaux utiles pour les insectes, les oiseaux, les chauves-souris et les petits mammifères, ce qui permettrait à l'Espace Alphonse Daudet de devenir un refuge LPO.

Déclarés lauréats, ces deux projets seront subventionnés par la Région. Un grand bravo à l'association *Les Jardins Cydonia* !

La propreté, une priorité

Mégots, masques, dépôts sauvages, canettes et autres déchets plastiques polluent nos rues et ce malgré les dispositifs de collecte mis à disposition sur la commune. Stop aux incivilités. La propreté est l'affaire de tous, alors agissons ensemble pour rendre notre ville plus propre et maintenir un cadre de vie agréable.



Téléthon 2020 : appel à la mobilisation générale

AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR



Dans le cadre du Téléthon, des animations sportives, culturelles et ludiques seront proposées par une palanquée de commerçants et de bénévoles coigniériens, au profit de la recherche génétique. Désignée Ville pilote, Coignières vibrera au rythme de cet événement solidaire national qui se déroulera les 4 et 5 décembre. Tous ensemble, mobilisons-nous !

Collecte des déchets : Nouveau e-service

Pour une dotation, un remplacement ou une réparation de poubelle, désormais, vous pouvez effectuer votre demande sur [Peps.sqy.fr](https://peps.sqy.fr). Suite à votre demande, une intervention sera déclenchée dans un délai de deux semaines. Vous serez contacté la veille pour vous prévenir de la livraison. D'autres changements en matière de collecte des déchets interviendront dès le 1^{er} janvier 2021. SQY vient de débiter sa campagne d'information sur ce sujet.

Renseignements : Service déchets SQY
N° vert : 0800 078 780 - dechets@sqy.fr
www.sqy.fr/dechets

À vos agendas !

- ▶ **Samedi 7 novembre**
Café des parents
Centre de loisirs « La Farandole »
De 9h à 12h
- ▶ **Samedi 7 novembre**
Répar' Café
École élémentaire Gabriel Bouvet
De 9h à 12h
- ▶ **Samedi 7 novembre - 18h30**
Dimanche 8 novembre - 17h
« Les Voix ont le blues du rock »
par l'association « Voix en scène »
Théâtre Alphonse Daudet
- ▶ **Mercredi 11 novembre**
Commémoration du 11 Novembre
Monument aux morts - Place de
l'Église Saint-Germain d'Auxerre
10h45
- ▶ **Dimanche 15 novembre**
Dimanche musical « Orgue et
percussions africaines »
Église Saint-Germain d'Auxerre
17h
- ▶ **Lundi 16 novembre**
Réunion d'information organisée
par Segens
Salons Saint-Exupéry
18h30
- ▶ **Samedi 21 novembre**
Concert de l'Orchestre Alphonse
Daudet
Théâtre Alphonse Daudet
18h
- ▶ **Les 28 et 29 novembre**
Marché de Noël
Place de l'Église Saint-Germain
d'Auxerre
- ▶ **Samedi 12 décembre**
Inauguration du Gymnase du
Moulin à Vent

Un marché de Noël XXL

À l'occasion de la quatrième édition du Marché de Noël, les adeptes de la féerie de Noël profiteront d'un rendez-vous intergénérationnel prolongé. Cette année, ce temps fort convivial aura lieu le samedi (en nocturne) et le dimanche !



Samedi 28 novembre, de 17h à 19h : ambiance chaleureuse en perspective sur la place de l'Église Saint-Germain d'Auxerre. En ouverture de cette édition 2020, le Maire lancera officiellement les illuminations du Marché de Noël. Les festivités se poursuivront autour d'un verre de l'amitié offert par le Comité des fêtes et la Ville, un moment de convivialité et de partage qui laissera tout le loisir aux visiteurs d'admirer les éclairages de Noël. À noter que les commerçants seront présents : une aubaine pour effectuer vos premiers achats !

Dimanche 29 novembre, de 10h à 18h : prenez part à ce marathon de huit heures sans interruption, durant lequel les ventes de décorations de Noël, bijoux, noix de Saint-Jacques

de Normandie, champagne ou encore chocolat vous aideront à préparer les festivités. Les animaux de la ferme, les balades à poneys et la venue du Père Noël égayent à coup sûr les enfants !

Renseignements :
Service événementiel
01 30 13 17 67
evenementiel@coignieres.fr





Portail famille : un nouveau service à votre disposition



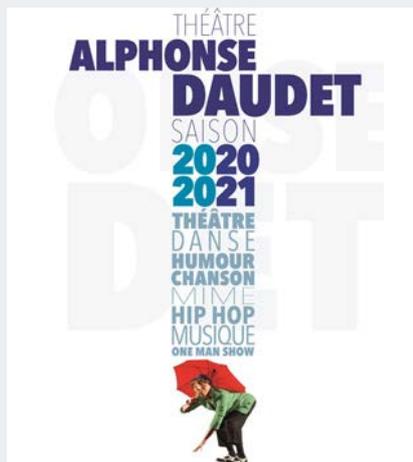
Accessible 7j/7 et 24h/24 sur le site de la Ville (www.coignieres.fr/famille), le portail famille est un nouvel outil qui simplifie le règlement de vos factures et l'inscription de vos enfants aux divers services municipaux (restauration scolaire, garderie, centre de loisirs, etc.). Cette plateforme sécurisée vous informe, en temps

réel, de l'actualité relative aux services Enfance et Jeunesse de la Ville de Coignières. Afin de répondre à toute demande inhérente au portail famille, une hotline est à votre disposition aux horaires d'ouverture de la Mairie au 01 30 13 17 61.

La Saison culturelle 2020/201 revue jusqu'en décembre

La dégradation de la situation sanitaire a conduit la Municipalité à modifier jusqu'au 31 décembre 2020 sa saison culturelle 2020/2021. Durant cette période, le Théâtre Alphonse Daudet proposera plusieurs rendez-vous culturels, dans le respect du protocole sanitaire.

Renseignements :
Théâtre Alphonse Daudet
26 rue du Moulin à Vent
01 30 62 36 00
eadaudet@coignieres.fr



Réouverture du Gymnase du Moulin à Vent

Le Gymnase du Moulin à Vent a rouvert ses portes le lundi 5 octobre 2020. Les utilisateurs de l'équipement municipal (écoles, collèges, associations...) peuvent de nouveau y accéder. Quant à la mezzanine, la commission de sécurité a levé les dernières réserves techniques, lors de son passage le 13 octobre dernier. Le service jeunesse a donc pu prendre possession des lieux. L'inauguration des travaux du Gymnase du Moulin à Vent est prévue le samedi 12 décembre 2020. Au programme, démonstrations sportives et visite guidée de ce nouvel équipement.

Destruction du parking Silo : opération de désamiantage

Le lundi 7 septembre, la Municipalité a été informée par la société Seqens de l'arrêt momentané du chantier de démolition du parking silo. En cause, la découverte d'amiante dans une partie des réseaux enterrés. Aucune poussière de fibre ne s'en dégageant, l'amiante retrouvée n'est pas dangereuse pour les habitants. Toutefois, la réglementation exige un certain nombre de précautions afin d'évacuer ledit matériau. Le désamiantage du site, inhérent aux autorisations accordées par la CRAMIF et la Préfecture, occasionne un retard dans le déroulement du chantier. Une bonne nouvelle cependant, selon les prévisions du bailleur, une aire de stationnement provisoire sera aménagée au plus tard d'ici fin novembre en lieu et place du silo. Pour rappel, à terme, plus de 300 places de parking supplémentaires seront disponibles sur l'ensemble du site de Seqens qui sera totalement réaménagé. Pour le plus grand plaisir des locataires.

À noter : Seqens organise une réunion d'information le 16 novembre à 18h30 dans les Salons Antoine de Saint-Exupéry.

**2 QUESTIONS À**

Salah Krimat,
Adjoint en charge de la culture,
du patrimoine et de la jeunesse



La rédaction : Avec le bibliobus et les boîtes à livres, la lecture est à l'honneur à Coignières. Quel est l'objectif recherché à travers ces deux initiatives ?

Salah Krimat : Ces deux actions s'intègrent pleinement dans notre politique de lecture publique. Ces initiatives répondent à notre objectif : favoriser le plus largement possible la lecture publique dans notre ville. Nous considérons que l'éveil et la sensibilisation à la lecture doivent être initiés dès le plus jeune âge, en lien avec les familles, mais aussi avec nos écoles. C'est pourquoi le bibliobus assure un temps privilégié, exclusivement réservé aux enseignants et à nos écoliers, lors de chacune de ses dessertes. Nous travaillons également avec les structures de la petite enfance sur la mise à disposition de malles à livres. Le but est de les éveiller à l'appropriation du livre et au désir de lire.

LR : Peut-on en savoir davantage sur le fonctionnement des boîtes à livres ?

Salah Krimat : C'est un mode de fonctionnement participatif. Nous souhaitons associer l'ensemble des Coigniériens à notre politique de lecture publique. C'est un appel au volontariat. Les administrés pourront, de leur propre initiative, déposer et récupérer des livres, qu'ils pourront conserver ou à nouveau faire circuler. C'est un échange, un moyen de créer du lien social, qui repose sur le principe du don, de l'envie de partager un livre que l'on a aimé. Les boîtes à livres sont indéniablement un outil de découvertes, de partage, d'évasion et de valeurs qui enrichissent.

La lecture comme mot d'ordre



Crédit photo : C. Lauté – SQY

Une véritable ode à la lecture ! À compter du jeudi 5 novembre, un bibliobus stationnera à la Maison de Voisinage entre 16h30 et 18h30, une fois tous les 15 jours, le jeudi, hors vacances scolaires. Un temps d'accueil sera exclusivement dédié aux écoliers entre 15h30 et 16h30, avec un stationnement du bibliobus alternativement à proximité de l'école Gabriel Bouvet et de l'école Marcel Pagnol.

Médiathèque itinérante, le bibliobus met à disposition des habitants plus de 500 documents, livres, CD, revues... Durant le second créneau horaire (de 16h30 à 18h30), le dispositif sera ouvert à l'ensemble de la population. Les personnes intéressées pourront également retirer les commandes effectuées sur le site des médiathèques et effectuer des retours. (Réservations de documents sur le portail SQY : e-mediathèque.sqy.fr).

L'invitation à la lecture ne s'arrête pas là ! Au total, ce sont quatre

boîtes à livres qui ont été implantées sur le territoire communal, ces dernières semaines. En sus de la boîte à livres qui sera prochainement installée sur le périmètre de la Gare de Coignières, à l'initiative de la Région Île-de-France/SNCF, trois autres boîtes communales ont été disséminées sur la Ville :

- Une boîte associative, réalisée par l'association « Coignières en transition » et située à l'entrée de l'Espace Alphonse Daudet ;
- Une boîte conçue par les Services Techniques municipaux, décorée par les enfants fréquentant le Centre de loisirs et positionnée rue de Neauphle-le-Château ;
- Une boîte destinée au public et aux seniors, localisée à l'entrée de la Résidence-autonomie.

La mise en place de ces boîtes pilotes s'inscrit dans le cadre d'une valorisation de la lecture menée par la Municipalité. En raison du contexte sanitaire, les usagers sont invités à nettoyer la couverture des ouvrages empruntés et déposés.

Planning de desserte du bibliobus

Gabriel Bouvet :

5 novembre, 3 décembre, 7 janvier,
4 février, 18 mars, 15 avril, 10 juin

Marcel Pagnol :

19 novembre, 17 décembre, 21 janvier,
4 mars, 1^{er} avril, 27 mai, 24 juin



La photographie, un exutoire

Passionnée de photographie depuis plus de vingt ans, Zahra Benzerga fait valoir une épatante polyvalence.



Crédit photo : Zahra Benzerga

« Je suis réservée et timide mais l'exposition m'a libérée. » Cette année, les journées du patrimoine ont été marquées du sceau de la photographie. L'événement a mis en lumière l'indéniable talent d'une Coigniérienne. Zahra Benzerga a ainsi émerveillé les visiteurs avec son exposition « Coignièrès, dans l'œil du photographe », organisée les 19 et 20 septembre 2020. Sillonnant la Ville, la récente mère de famille s'est évertuée à valoriser une multitude de lieux et patrimoines communaux : l'Église Saint-Germain d'Auxerre, la Grande Ferme, la place de l'Église, l'allée des Pommiers, le centre ancien... « *Fière et heureuse d'avoir fait ressurgir des souvenirs durant cette exposition* », la photographe amatrice, congratulée par l'assistance, verra plusieurs de ses clichés exposés à l'Hôtel de Ville de Coignièrès.

Indépendance

Portrait, paysage, nature, animaux : Zahra Benzerga maîtrise différents genres photographiques et revendique son indépendance. L'ancienne gestionnaire n'a jamais suivi le moindre cours de

photographie et a appris, seule, à retoucher ses photos. Les retouches sont légères, essentiellement pour la lumière, les contrastes et les couleurs. La détenteuse d'un BEP et d'un BAC PRO secrétariat est instinctive. « *Il me suffit de marcher dans la rue pour que je sois captivée par quelque chose. Je suis amatrice, pas professionnelle. Je n'ai pas les vraies bases. Pour moi, c'est l'œil. Je vois un élément intéressant, je le prends en photo.* »

La Trappiste de naissance laisse libre cours à sa clairvoyance. Souvent, le smartphone se substitue à l'appareil photo. Pour preuve, la plupart des clichés pris à l'occasion des journées du patrimoine proviennent de son téléphone portable.

Une passion de longue date

Cette appétence pour la photo ne date pas d'hier. Adolescente déjà, la benjamine d'une fratrie de huit enfants sortait son appareil pour photographier ses nombreux neveux et nièces à chaque anniversaire, naissance et occasion. Ce réflexe s'est accentué au fil de ses voyages

en Algérie : « *Lorsque l'on travaillait les terres avec mon père, je ne cessais de prendre en photographie les champs de blé ainsi que les animaux de la ferme. J'ai toujours voulu immortaliser ce moment et c'est avant tout mon père qui m'a transmis cet amour que j'ai pour la nature.* »

Les proches de Zahra Benzerga ne sont plus les seuls témoins de sa prédisposition. À l'heure actuelle, celle qui a toujours été « *attirée par l'Irlande, ses paysages à couper le souffle et sa verdure* » comptabilise près de 1 300 amis sur Facebook. Plus de la moitié sont des photographes amateurs et professionnels vivant aux quatre coins du globe.

Les louanges des visiteurs de son exposition « Coignièrès, dans l'œil du photographe » pourraient pousser la Coigniérienne de 36 ans à revoir ses plans : « *Je n'y avais jamais pensé mais j'envisage de me professionnaliser.* »



Crédit photo : Zahra Benzerga

DÉCISIONS MUNICIPALES MAJEURES

Conseil municipal du 6 octobre 2020

Insertion de clauses sociales et environnementales dans les marchés publics communaux

Aujourd'hui, les marchés publics représentent 71,5 milliards d'euros en France. À ce titre, l'achat public constitue un levier majeur de soutien économique des territoires et de structuration des filières de l'économie sociale et solidaire. La Ville de Coignières souhaite inscrire lors de l'élaboration de ses marchés publics, des éléments à caractère social visant à concourir à l'intégration sociale et professionnelle de travailleurs handicapés et défavorisés.

De même, la Ville souhaite asseoir par cette même délibération, ses engagements en matière de développement durable en affichant sa volonté de promouvoir le commerce équitable et l'achat éthique, lors de la passation de ses marchés publics.

Signature de la convention d'aide financière au titre du plan vacances apprenantes dans le cadre des aides exceptionnelles aux accueils collectifs de mineurs en raison du contexte sanitaire

En 2020, le territoire national a été fortement touché par la crise sanitaire liée à la Covid-19. À l'approche de la saison estivale, à l'instar de nombreuses communes, nous avons fait le constat que de nombreux jeunes Coigniériens n'auraient pas la possibilité de partir en vacances. Dès lors, la Ville a mis en place un temps d'animation sur deux mois sans interruption pour les 3-17 ans (et sur un 1 mois et demi pour les 18-25 ans). Avec une variété de sorties, de visites de mini camps...

Fin juin, l'État a proposé de soutenir la démarche des collectivités en accordant un financement exceptionnel permettant une ouverture optimale des espaces d'animation. Coignières a donc répondu à cet appel à projet. Une subvention de 27 600 euros a donc été accordée à la Ville par la DDCS.



Demande de subvention auprès du Conseil départemental des Yvelines au titre de la sécurité routière aux abords des établissements scolaires

Afin de sécuriser les sentes (des allées des Forgerons et de la Meulière) empruntées par les collégiens et les élèves de primaire du groupe scolaire Pagnol, tout en s'inscrivant dans une politique ambitieuse de transition écologique, il a été proposé l'implantation de balisages solaires sur les sentes empruntées régulièrement par le public précité. L'éclairage n'étant activé qu'au passage des utilisateurs.

Commissions extra-municipales

Au cœur de la démocratie participative portée par la majorité municipale, deux commissions extra-municipales permettront aux Coigniériens d'être acteurs de la vie locale : la commission consultative en charge de la préservation du patrimoine historique et la commission consultative en charge du patrimoine naturel.

Ces comités sont ouverts à dix Coigniériens majeurs et inscrits sur les listes électorales. Tirés au sort lors d'un prochain conseil municipal, les heureux élus pourront participer activement à la construction du Coignières de demain.

Votre prochain conseil municipal :
Mardi 17 novembre à 18h45 en Mairie

Retrouvez l'ordre du jour et les délibérations du conseil sur :
www.coignieres.fr



Infos pratiques



Permanence CCAS

Chaque mercredi, de 14h à 20h, la directrice adjointe du CCAS tient une permanence individualisée pour les aides au permis en direction des 18-25 ans (bourse de 500 € allouée en échange d'une action citoyenne en ville), les demandes de logement social et les bourses d'étude.
Sur rendez-vous au 01 34 61 45 75
ccasrpa@coignieres.fr



Permanence du conciliateur de justice

La conciliation de justice est une procédure simple, rapide et entièrement gratuite qui permet le règlement à l'amiable de vos litiges (entre particuliers ou avec des professionnels), à l'exception de ceux qui concernent :

- le droit de la famille, qui relève de la compétence de la Médiatrice familiale ;
- l'Administration, qui relève du Délégué départemental du Défenseur des Droits.

Un conciliateur de justice vous reçoit en Mairie, le 1^{er} et le 3^e mardi de chaque mois (8h45-12h et 14h-17h).

Sur rendez-vous au 01 30 13 17 77

accueil@coignieres.fr

+ d'infos : <https://www.conciliateurs.fr>



Arrêté réglementant le port du masque

Afin de lutter contre une résurgence de la Covid-19, la Ville a pris un arrêté réglementant le port du masque dans certains secteurs de la commune et dans les établissements publics. Applicable depuis le 3 septembre, cette mesure est valable jusqu'au 31 décembre 2020. Au-delà de cette date, l'arrêté pourra être prorogé si le contexte sanitaire l'impose.



Le Maire à votre écoute

Soucieux d'apporter des réponses concrètes et personnalisées aux Coigniériens, le Maire Didier Fischer assure une permanence en Mairie les samedis matin, de 9h à 12h. Ces temps d'échange, qui reposent sur le dialogue et l'écoute, visent à répondre efficacement aux préoccupations des Coigniériens.
Permanence sur rendez-vous par téléphone au 01 30 13 17 83
 ou par mail : secretariat.du.maire@coignieres.fr



La Police municipale à vos côtés

La Police municipale de Coignières assure un accueil physique en Mairie aux horaires d'ouverture de l'Hôtel de Ville. Un accueil téléphonique est parallèlement assuré :

> En période scolaire : Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h15 / 13h30-17h / Mercredi : 14h-19h30

> Hors période scolaire : Lundi, mardi et jeudi : 8h30-12h15 / 13h30-17h30 / Mercredi : 14h-20h / Vendredi : 8h30-12h15 / 13h30-17h.

En cas d'urgence, vous pouvez contacter le 17 ou le Commissariat d'Élancourt au 01 30 69 64 00.

Police municipale

01 34 61 69 27

police.municipale@coignieres.fr



Permanences juridiques en Mairie

Les permanences juridiques sont devenues mensuelles. Ainsi, vous pouvez prendre rendez-vous tous les premiers mercredis de chaque mois, afin de bénéficier de l'expertise d'un avocat assermenté, qui vous apportera des réponses personnalisées en Mairie. Service gratuit, accessible uniquement sur rendez-vous, de 17h à 19h30.
Sur rendez-vous au 01 30 13 17 77 - accueil@coignieres.fr



DEPAR, une action qui favorise l'économie d'énergie

Porté par Saint-Quentin-en-Yvelines et par La Poste, le programme DEPAR (Diagnostic Énergétique Pour Accompagner la Rénovation) vise à réduire la consommation énergétique des ménages. À Coignières, 300 propriétaires de logements individuels pourront bénéficier de ce dispositif, selon le niveau de ressources des ménages. Les potentiels bénéficiaires recevront la visite du facteur, chargé de vérifier l'éligibilité des ménages. Un expert qualifié se rendra ensuite chez les Coigniériens choisis, dans le cadre d'une visite technique intégrant : un diagnostic énergétique, des conseils pratiques pour réduire la consommation et la remise d'un kit « éco-gestes » contenant des accessoires d'économie d'énergie.
 + d'infos sur www.saint-quentin-en-yvelines.fr



APF France Handicap recherche des bénévoles

Située à Voisins-le-Bretonneux, la délégation des Yvelines de l'association APF France Handicap recherche des bénévoles souhaitant aider les adhérents dans le cadre de divers ateliers et groupes.
Renseignements : 01 30 44 52 20



Bienvenue aux
nouvelles enseignes

▶ **AMICAE**

Matériel médical - Vente et location pour les professionnels
et les particuliers
34 bis rue du four à chaux
Tél. : 01 75 21 33 15 - www.amicae.fr

▶ **FALMO ÉLECTRICITÉ**

Travaux d'installation électrique et dépannage
6 rue des Marchands
Tél. : 07 63 59 40 69
falmo-electricite@outlook.fr

▶ **FORD MOTORCAR PARIS OUEST**

Concessionnaire automobile
2 rue René Laennec
Tél. : 01 30 13 74 74
www.fordmotorcar.fr

▶ **ICOOLWHEEL.com**

Vente de véhicules 2 roues électriques
6 Rue René Laennec
Tél. : 09 72 28 49 38 / 07 67 44 36 08
www.icoolwheel.com - contact@icoolwheel.com

▶ **MA LITERIE**

Literie
7 rue du Pont d'Aulneau
Tél. : 01 86 70 02 17
www.maliterie.com

▶ **METHOD FISHING**

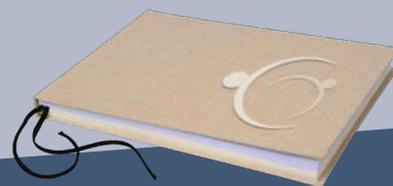
Matériel de pêche
Rue du pont des landes
Tél. : 01 30 16 00 65
www.methodfishing.com
contact@methodfishing.com

▶ **SKEN'BOKIT**

Restaurant
33 avenue de la gare
Tél. : 01 34 62 28 92

▶ **SUZUKI**

Concessionnaire automobile
2 rue René Laennec
Tél. : 01 30 13 74 74



Bonheur

03/07/2020 Nahil MHAÏMER
14/07/2020 Adrien PAGNIEZ
17/07/2020 Raphaël DEMBELE
19/07/2020 Assia FALLOUS
26/07/2020 Margot HAVARD
09/08/2020 Dennis VAZ ANDRADE
14/08/2020 Ali DAHAMNI
18/08/2020 Ana BAPTISTA
28/08/2020 Lensley JOSEPH
13/09/2020 Rayan SEMEDO CORREIA
20/09/2020 Miradi KOSHIBAKI MBOMA
23/09/2020 Isac FECHETE

Félicitations

15/08/2020 Marie BALEYA et Carlos MORGADO
DOS SANTOS
22/08/2020 Anne-Flore SHOONJANS et Thomas
CHARVET
05/09/2020 Christelle MAZÉPAS et Damien IBBA
12/09/2020 Dorothee DOMAS et Yoann DEHOVE
26/09/2020 Marie SCHOUVEY et Anas EL
GOURCHE
26/09/2020 Élodie PAVÉ et Joseph DIOUF

Regrets

14/07/2020 Zoulikha KATEB, à l'âge de 89 ans
05/08/2020 Patrick PATTHEY, à l'âge de 64 ans
24/09/2020 Aly NIANG, à l'âge de 59 ans

*La Municipalité présente ses sincères condoléances
aux familles des défunts.*



Afin de garantir la libre expression de tous les groupes politiques représentés au sein du Conseil municipal, cette page est consacrée aux tribunes d'expression libre. Chaque groupe dispose d'un espace équivalent pour s'exprimer sous sa seule responsabilité.

Ensemble construisons demain

La reprise épidémique et l'augmentation régulière du nombre de cas de Covid-19 ont conduit le gouvernement, en octobre dernier, à instaurer, dans notre région, un couvre-feu reconductible de 4 semaines. Nous espérons que cette mesure suffira à ralentir la propagation du virus et préservera la santé de chacun. Malgré un contexte sanitaire si particulier, à Coignières, l'équipe municipale majoritaire continue d'œuvrer au quotidien dans l'intérêt général. Rue de l'Attelage, une expérimentation est menée par la création de places de stationnement permettant aux piétons de reconquérir enfin les trottoirs jusque-là occupés par les voitures. La destruction du parking silo qui s'achève amorce une série d'améliorations importantes. Après un parking provisoire et une réunion de concertation autour

du projet d'aménagement fin novembre, ce sont 300 nouvelles places de stationnement qui soulageront les habitants. De la rue des Broderies à la gare de La Verrière, 5 arrêts de bus de la ligne 12 font l'objet de travaux pour améliorer leur accessibilité. L'arrivée du Bibliobus inaugure une politique de lecture publique et de culture pour tous. Enfin, la réouverture du gymnase, après une magnifique rénovation, est effective depuis quelques semaines. Octobre 2020 n'en demeurera pas moins le mois de l'indicible. Par l'assassinat de Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie, c'est notre République qui est attaquée dans ses principes fondateurs. On peut regretter à cette occasion la posture de certains politiques (nationaux et locaux) dont les propos irresponsables essaient de nous diviser. Lors de la cérémonie en son hommage organisée le 21 octobre à Coignières, M. le Maire a appelé

à l'unité nationale, seule arme efficace contre toute forme d'obscurantisme.

*Les Élus de la liste majoritaire
Un Élan Durable pour Coignières*

Chers Coignériens,

En ces temps de restrictions de nos libertés individuelles pour cause de crise sanitaire, nous apprécions particulièrement d'avoir une liberté de réunion et d'expression lors des conseils de quartiers. Nous sommes cependant consternés de constater que de nombreuses décisions importantes touchant directement notre cadre de vie sont prises de manière unilatérale par Monsieur le Maire et son équipe. Le plan de circulation et de stationnement ont ainsi été modifiés rue de l'Attelage, en plein mois d'août, sans aucune concertation préalable avec les riverains.

Avec tous les fantasmes politiques et religieux que génèrent les récents drames devant les anciens locaux de Charlie Hebdo et à Conflans St Honorine, nous ne pouvons non plus accepter que des négociations sur la construction d'une

mosquée soient menées en toute discrétion entre la mairie et l'association religieuse porteuse du projet. Les musulmans doivent pouvoir pratiquer dignement leur culte mais le bien-vivre ensemble et le bon sens exigent que la réalisation d'un édifice religieux en plein cœur de notre ville fasse l'objet d'une concertation avec les habitants.

Enfin, nous sommes très préoccupés par l'accroissement des faits de délinquance depuis la fin du confinement dans notre ville. Comme nous l'avons proposé dans notre programme, il nous paraît plus que nécessaire de restituer l'autorité républicaine en remettant le poste de police municipale dans le centre du village, de réaliser de la pédagogie auprès des plus jeunes, d'améliorer le système de vidéosurveillance et enfin de sanctionner quand les actions précédentes ne suffisent pas.

Dans ces circonstances bien particulières,

prenez soin de vous et de vos proches.

*Xavier Girard,
Président de Coignières Avenir
coignieres.avenir@yahoo.com*

Marché de Noël



**28-29
NOV.**

Place de l'Église Saint-Germain d'Auxerre
et parvis de la Mairie

Une trentaine d'exposants et de nombreuses
animations vous attendent (mini-ferme, balade à
poney, visite du Père Noël...).

Rens. : 01 30 13 17 67
evenementiel@coignieres.fr

COIGNIÈRES